

Réf: Dossier 405265

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARCHIMAID BTP » en abrégé « K.A BTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4  
M'POUTO, Lot 420, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARCHIMAID BTP » en abrégé «  
K.A BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
bâtiments et travaux public.

Et pour la réalisation de l'objet social : La  
construction immobilière, assainir et reprofiler les  
chaussées.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4  
M'POUTO, Lot 420, Ilot 51

Dirigeant(s) M OUATTARA KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04471 du 17/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24473/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

